

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence de la mairesse, le 5 décembre 2017 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :
Mme Doreen Assaad, mairesse
M. Christian Gaudette, district 1
M. Michel Gervais, district 2
Mme Monique Gagné, district 3
Mme Julie Bénard, district 4
M. Claudio Benedetti, district 5
Mme Sophie Allard, district 6
M. Antoine Assaf, district 7
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Michelle Hui, district 9
Mme Sylvie DesGroseilliers, district 10

Sont également présents : M. Claude Chevalier, directeur général adjoint
Me Joanne Skelling, greffière

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

1. Ordre du jour

171205-565

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été soumis avec le retrait du sujet suivant:

- 12.2 Prolongation de la durée de validité du plan d'implantation et d'intégration architecturale approuvé - 6000, Marie-Victorin - Modification de la résolution 161206-617.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Procès-verbaux

171205-566

3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 21 NOVEMBRE 2017 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Antoine Assaf
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenue le 21 novembre 2017, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Communications

171205-567

4.1 SERVICES ANNUELS D'IMPRESSION SUR DEMANDE - CONTRAT SP-16-1048 - PROLONGATION DE CONTRAT

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

De prolonger le contrat SP-16-1048 relatif aux services d'impression sur demande pour l'année 2018, à Sisca Solutions d'affaires Canada inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis initial pour un montant total de 56 910,00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Travaux publics

171205-568

5.1 TRANSMISSION DES MESURES DE PRÉCIPITATIONS HIVERNALES - VILLE DE LONGUEUIL - ENTENTE - APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'approuver l'entente avec la Ville de Longueuil relative à la transmission des mesures de précipitations hivernales de la station météorologique de l'aéroport de St-Hubert.

D'autoriser le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, ladite entente, telle que soumise au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-569

5.2 COUPE DE GAZON - SECTEUR 1 - CONTRAT SP-15-816 - RECONDUCTION

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'approuver la reconduction du contrat SP-15-816 relatif à la coupe de gazon - secteur 1 à Paysagiste Rive-Sud ltée pour une (1) année supplémentaire à compter de son échéance, et ce, aux mêmes termes et conditions que la soumission originale et pour un montant de 263 107,84 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-570

5.3 COUPE DE GAZON - SECTEUR 2 - CONTRAT SP-15-817 - RECONDUCTION

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'approuver la reconduction du contrat SP-15-817 relatif à la coupe de gazon - secteur 2 à Paysagiste Rive-Sud ltée pour une année supplémentaire à compter de son échéance, et ce, aux mêmes termes et conditions que la soumission originale et pour un montant de 178 397,41 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-571

5.4 ACQUISITION D'ARBRES, D'ARBUSTES ET DE VIVACES - CONTRAT SP-16-935 - RECONDUCTION

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'approuver la reconduction du contrat SP-16-935 relatif à l'acquisition d'arbres, d'arbustes et de vivaces à Pépinière Abbotsford inc., pour une (1) année supplémentaire à compter de son échéance, et ce, aux mêmes termes et conditions que la soumission originale et pour un montant de 125 419,33 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-572

5.5 FOURNITURE, PLANTATION ET ENTRETIEN DES FLEURS ANNUELLES, DES VIVACES ET MOSAÏQUES - CONTRAT SP-14-815 - RECONDUCTION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'approuver la reconduction du contrat SP-14-815 relatif à la fourniture, la plantation et l'entretien des fleurs annuelles, des vivaces et mosaïques à Les Entreprises Daniel Robert inc. pour deux (2) années supplémentaires à compter de son échéance et ce, aux mêmes termes et conditions que la soumission originale, pour un montant de 361 095,58 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Loisir, culture et vie communautaire

171205-573

6.1 SERVICES DES CAMPS DE JOUR SPÉCIALISÉS - ÉTÉ 2018 - CONTRAT SP-17-1164 - OCTROI DE CONTRATS

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu

D'accorder, conformément au rapport d'adjudication ci-joint, le contrat SP-17-1164 relatif aux services de camps spécialisés 2018 au plus bas soumissionnaire conforme en fonction des différents lots à :

GESTION VINCENT ET LIMOGES INC. : 23 lots pour un total de 82 632 \$ + taxes = 95 006,14 \$

Camps de 4 jours – Semaine du 26 au 29 juin

1.1 Cuisine (1) :	2 088 \$	1.5 Survivor (1) :	1 992 \$
1.3 Multisports (1) :	1 896 \$	1.6 Univers créatif (1) :	2 088 \$
1.4 Sciences (1) :	2 280 \$		

Camps de 5 jours – Semaines du 3 juillet au 24 août

2.1 Anglais (2) :	4 752 \$	2.11 Magie (2) :	4 752 \$
2.3 Cirque (2) :	4 512 \$	2.12 Multisports (1) :	2 376 \$
2.4 Création de bijoux (2) :	5 232 \$	2.13 Quidditch (2) :	5 232 \$
2.5 Cuisine (1) :	2 616 \$	2.14 Robotique (2) :	6 672 \$
2.8 Escrime (2) :	5 232 \$	2.15 Sciences (1) :	2 856 \$
2.10 Katag (2) :	5 232 \$	2.16 Survivor (2) :	5 232 \$

Camps de 5 jours et service de garde - Semaines du 16 juillet au 24 août

3.1	Anglais (1) :	2 592 \$	3.5	Détective (1) :	2 712 \$
3.3	Couture (1) :	2 832 \$	3.7	Robotique (1) :	3 552 \$
3.4	Cuisine (1) :	2 832 \$	3.8	Sciences (1) :	3 072 \$

GROUPE DOMISA INC. : 5 lots pour un total de 18 720 \$ + taxes = 21 523,32 \$

Camps de 4 jours – Semaine du 26 au 29 juin

1.2 Deck hockey (1) : 2 016 \$

Camps de 5 jours – Semaines du 9 juillet au 24 août

2.6 Deck hockey (2) : 4 992 \$ 2.9 Horticulture (1) : 2 976 \$
 2.7 Détective (2) : 4 992 \$

Camps de 5 jours et service de garde - Semaine du 20 au 24 août

3.6 Horticulture (1) : 3 744 \$

LES PRODUCTIONS BATACLAN : 3 lots pour un total de 12 840 \$ + taxes = 14 762,79 \$

Camps de 5 jours - Semaine du 9 au 13 juillet août

2.2 Cinéma (1) : 2 280 \$

Camps de 5 jours et service de garde - Semaine du 13 au 24 août

3.2 Cinéma (1) : 2 640 \$ 3.9 Théâtre (3) : 7 920 \$

Le tout, conformément aux termes et conditions stipulés aux documents d'appel d'offres.

De désigner le chef de division sports et aquatique pour réaliser au besoin, l'évaluation complète des services rendus par les adjudicataires, et ce, conformément aux critères fixés à la section C de l'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

171205-574

8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 17 AU 30 NOVEMBRE 2017 - APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui
 Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'approuver la liste des virements budgétaires du 17 au 30 novembre 2017, telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-575

8.2 PROCÉDURE DE SÉLECTION - GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION - APPEL D'OFFRES SI-18-1176 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais
 Appuyé par le conseiller Pierre Jetté
 Et résolu

D'approuver la procédure de sélection et la grille de pondération et d'évaluation dans le cadre du processus d'appel d'offres SI-18-1176 visant l'acquisition d'un système d'aide à la rédaction d'appels d'offres et de gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-576

8.3 CHÈQUES ET EFFETS BANCAIRES - SIGNATAIRES - AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard
 Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, et le trésorier ou en son absence le trésorier adjoint, à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, les chèques, billets ainsi que tous les effets négociables autres que des obligations émises par la municipalité.

De les autoriser à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, tout formulaire ou autre document pour l'ouverture des divers comptes et documents connexes requis pour le fonctionnement de la Ville ainsi qu'à ouvrir au besoin, une marge de crédit pour et au nom de la Ville, d'un montant maximum de 12 000 000,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-577

8.4 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'approuver la liste des imprévus aux contrats, telle que soumise au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Ressources humaines

171205-578

9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'autoriser et ratifier la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et de prendre acte et ratifier, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

D'autoriser et ratifier toutes ententes afférentes et mandater le directeur général et la mairesse à les signer pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-579

9.2 RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE- REPRÉSENTANT EMPLOYEUR - NOMINATION

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

De nommer madame Julie Tremblay, conseillère en ressources humaines ou tout autre employé appelé à la remplacer dans ces mêmes fonctions, à titre de membre cadre participant actif au comité de retraite relativement au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-580

9.3 BUREAU DE PROJET – DIRECTEUR DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT D'OUTILS DE GESTION (POSTE À DURÉE DÉTERMINÉE 1 AN) – CRÉATION D'UN POSTE

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

De créer un poste cadre en développement d'outils de gestion à durée déterminée de 1 an, au sein du bureau de projet à la Direction générale adjointe - Développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Technologies de l'information

171205-581

10.1 CONTRAT DE MAINTENANCE - PG SOLUTIONS - RENOUELEMENT

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'octroyer le contrat de maintenance à PG Solutions pour son système de gestion municipale AccèsCité utilisé par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, représentant un coût, pour Brossard, de 104 563,67 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Services juridiques

171205-582

11.1 RÈGLEMENT REG-7-026 CONCERNANT LA TARIFICATION 2018 - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Pierre Jetté à la séance du 21 novembre 2017, suivi de l'adoption d'un projet de règlement;

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'adopter le règlement REG-7-026 *concernant la tarification 2018*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-583

11.2 RÈGLEMENT REG-405-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-405 RELATIF À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par la conseillère Julie Bénard à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le projet règlement REG-405-01 *modifiant le règlement REG-405 relatif à la gestion des matières résiduelles*.

171205-584

11.3 RÈGLEMENT REG-405-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-405 RELATIF À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Julie Bénard à la séance du 5 décembre 2017.

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'adopter le projet de règlement REG-405-01 *modifiant le règlement REG-405 relatif à la gestion des matières résiduelles*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-585

11.4 RÈGLEMENT REG-343 ORDONNANT DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 45 000 000 \$ - REMPLACEMENT DE L'ESTIMATION DÉTAILLÉE DU COÛT DES TRAVAUX - MODIFICATION

Considérant que la Loi sur les cités et villes permet de modifier un règlement d'emprunt par résolution lorsque l'objet de l'emprunt n'est pas modifié et que la modification apportée n'augmente pas la charge des contribuables;

Considérant que suite à la réception des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres SP-17-1072 certains aspects du projet ont été revus afin d'en diminuer les coûts;

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu

De modifier le règlement REG-343 ordonnant des travaux pour la construction d'un centre multifonctionnel et décrétant un emprunt de 45 000 000 \$ en remplaçant l'estimation détaillée datée du 23 octobre 2015 jointe en ANNEXE I dudit règlement par une nouvelle estimation détaillée du coût des travaux datée du 6 septembre 2017, telle que soumise au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-586

11.5 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2018 - ADOPTION

Considérant que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir avant chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par le conseiller Antoine Assaf
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Brossard pour l'année 2018 qui se tiendront à l'hôtel de ville à compter de 19 h 30, aux dates suivantes :

- Mardi 23 janvier;
- Mardi 20 février;
- Mardi 20 mars;
- Mardi 17 avril;
- Mardi 15 mai;
- Mardi 12 juin;
- Mardi 3 juillet;
- Mardi 28 août;
- Mardi 18 septembre;
- Mardi 16 octobre;
- Mardi 13 novembre;
- Mardi 4 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-587

11.6 MANDATS DE SERVICES PROFESSIONNELS - REPRÉSENTATION DEVANT LES TRIBUNAUX

Considérant qu'en vertu des articles 604.6 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville doit assumer la défense ou la représentation d'une personne qui est, soit le défendeur, l'intimé ou l'accusé, soit le mis en cause, dans une procédure dont est saisi un tribunal et qui est fondée sur l'allégation d'un acte ou d'une omission dans l'exercice des fonctions de la personne comme membre du conseil, fonctionnaire ou employé de la municipalité ou d'un organisme mandataire de celle-ci;

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'autoriser la Direction des services juridiques à assumer toutes les dépenses encourues nécessaires afin d'assurer la représentation par avocat de messieurs Claudio Benedetti, Serge Séguin, Daniel Lucier et Pierre O'Donoghue relativement à une plainte portée devant la Commission municipale du Québec, dossier CMQ-66379, pour des événements survenus dans le cadre de leur mandat de conseillers municipaux de 2013 à 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-588

11.7 MANDAT - EXPROPRIATION D'UNE PARTIE DU LOT 4 537 691 APPARTENANT À LA VILLE - RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN (REM) - AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'autoriser la chef de service du contentieux à mandater pour et au nom de la Ville de Brossard, une firme d'avocats afin de représenter les intérêts de la Ville au dossier du tribunal administratif du Québec portant le numéro SAI-M-264764-1709, relativement à l'expropriation d'une partie du lot 4 537 691 du cadastre du Québec par le Ministre des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET), afin d'obtenir une servitude réelle et temporaire de travail au bénéfice du Réseau Électrique Métropolitain (REM) et également pour représenter la Ville dans toute autre procédure d'expropriation aux fins du Réseau Électrique Métropolitain (REM);

D'autoriser la chef de service du contentieux à mandater tous les professionnels dont les services sont requis pour donner suite aux présentes.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes requises conformément à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-589

11.8 SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES - PROCUREUR À LA COUR MUNICIPALE - CONTRAT SP-17-1163 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'accorder le contrat SP-17-1163 relatif aux services professionnels juridiques de procureurs à la cour municipale au plus bas soumissionnaire conforme, soit Bélanger Sauvé s.e.n.c.r.l., selon les termes et conditions de la soumission et de l'appel d'offres, pour un prix unitaire de 625 \$ par séance à la cour municipale et pour un taux horaire de 200 \$ l'heure pour les causes portées en appel à la Cour supérieure, le tout pour une dépense totale estimée à 281 688,75 \$, taxes incluses, et ce, pour le contrat initial d'une durée de deux ans.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes requises conformément à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-590

11.9 BAIL EN FAVEUR DE BELL MOBILITÉ INC. POUR LA TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION - TERRAIN DES ATELIERS MUNICIPaux - PARTIE DU LOT 2 700 290 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'approuver le projet de bail soumis au soutien des présentes, aux termes duquel la Ville loue à Bell Mobilité Inc. un espace au sol situé à l'arrière du terrain occupé par les ateliers municipaux sis au 3800, boulevard Matte, connu et désigné comme étant une partie du lot 2 700 290 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie, d'une superficie de 354,8 m²,

Le tout pour une durée initiale de cinq (5) ans établissant un loyer annuel de 15 810,95 \$, plus les taxes applicables pour la première année, en plus de trois (3) options de prolongation de cinq (5) années chacune, tel qu'illustré sur le plan préparé par Martin Gascon, arpenteur-géomètre, le 23 mars 2016 sous le numéro 12 653 de ses minutes, dossier 9704-29, et suivant les termes et conditions stipulés au projet de bail.

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, le projet de bail ainsi que tout autre document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Urbanisme

171205-591

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - CCU - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 23 NOVEMBRE 2017

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 23 novembre 2017 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

Points favorables - CCU du 23 novembre 2017

- CCU-20171123-5.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0408 – 5955, rue Anthony – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20171123-5.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0409 – 5957, rue Anthony – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20171123-5.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0487 – 5722, rue Auteuil – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20171123-5.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0450 – 8960, rue Rodier – agrandissement – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20171123-5.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0447 – 1545, place Rainier – agrandissement – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20171123-5.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0458 – 520, rue Robert – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20171123-5.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0475 – 3635, rue Beaumont – construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20171123-5.8 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0484 – 5862-5864, rue Auclair – construction – habitation bifamiliale isolée;*
- CCU-20171123-5.9 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0488 – 1623-1625, rue Alcide – construction – habitation bifamiliale isolée;*
- CCU-20171123-6.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0432 – 5455, boulevard Grande Allée – modification architecturale – Restaurant Mon ami;*

- CCU-20171123-6.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0455 – 7825, boulevard Marie-Victorin – modification architecturale – Dépanneur Couche-Tard;*
- CCU-20171123-6.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0456 – 2151, boulevard Lapinière – modification architecturale – La Baie;*
- CCU-20171123-6.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0459 – 9150, boulevard Leduc – bâtiment S11 – Phase 3 – Quartier DIX30 – modification architecturale;*
- CCU-20171123-6.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0469 – 9650, boulevard Leduc, suite 10 – bâtiment P2 – Phase 2 – Quartier DIX30 – modification architecturale – Old Navy;*
- CCU-20171123-6.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0470 – 9650, boulevard Leduc, suite 7 – bâtiment P2 – Phase 2 – Quartier DIX30 – modification architecturale – Moores;*
- CCU-20171123-6.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0474 – 9130, boulevard Leduc, suite 125 – bâtiment S7 – Phase 3 – Quartier DIX30 – modification architecturale – Bleu comme le ciel;*
- CCU-20171123-6.8 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0476 – 5699, boulevard Grande Allée – modification architecturale – Couche-Tard;*
- CCU-20171123-6.9 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0500 – 6025, boulevard Marie-Victorin – modification architecturale – Couche-Tard;*
- CCU-20171123-7.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0436 – 9370, boulevard Leduc, suite 5 – bâtiment L4 – Phase 1 – Quartier DIX30 – affichage – Zibo;*
- CCU-20171123-7.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0437 – 8855, boulevard Taschereau – affichage – Toyota;*
- CCU-20171123-7.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0438 – 9305, boulevard Leduc, suite 25 – bâtiment L12 – Phase 1 – Quartier DIX30 – affichage – Imaginius;*
- CCU-20171123-7.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0440 – 8950, boulevard Leduc, suite 10 – Quartier DIX30 – affichage – Dollarama;*
- CCU-20171123-7.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0443 – 8840, boulevard Taschereau – affichage – Park Avenue;*
- CCU-20171123-7.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0453 – 8265, boulevard Taschereau, suite 101-103 – affichage – Callender Concept Coaching;*
- CCU-20171123-7.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0467 – 8025, boulevard Taschereau, suite G – affichage – Atomik nutrition;*
- CCU-20171123-7.8 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0477 – 4705, boulevard Lapinière – affichage – Toyota;*
- CCU-20171123-7.9 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0478 – 6200, boulevard Taschereau – affichage – Chalut;*
- CCU-20171123-7.10 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0486 – 9415, boulevard Leduc, suite 40 – bâtiment L13 – Phase 1 – Quartier DIX30 – affichage – Ardène;*
- CCU-20171123-7.11 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2017-0492 – 8050, boulevard Taschereau, suite S – affichage – Fondue de Pékin.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-592

12.3 LOT 2 702 141 - VILLE DE BROSSARD - COMPENSATION DES MILIEUX HUMIDES - RÈGLEMENT REG 363 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS - AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'autoriser la compensation des milieux humides par la protection du lot 2 702 141 tel que prévu au règlement REG-363 sur les permis et certificats;

D'autoriser à ce que la superficie résiduelle de 8500 m2 puisse être utilisée à des fins de compensation dans le cadre d'un autre projet engendrant une destruction de milieu humide et que cette superficie soit confirmée par une lettre d'entente sur l'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Génie

171205-593

13.1 SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN DE RÉTENTION - GRAND PARC URBAIN - CONTRAT SP-17-1160 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'accorder le contrat SP-17-1160 relatif aux services professionnels en ingénierie - Aménagement d'un bassin de rétention - Grand parc urbain, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage dans le cadre de l'analyse du comité de sélection, soit Stantec Experts-Conseils ltée, selon les termes et conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 149 237,55 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-594

13.2 AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS MENANT À L'AUTOROUTE 10 OUEST - LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - ARTICLE 32 - MDDELCC - AUTORISATION ET CONFIRMATION

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'autoriser Beaudoin Hurens à soumettre pour et au nom de la Ville, une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), pour les travaux de construction de la voie d'accès menant à l'Autoroute 10 Ouest et à présenter tout engagement en lien avec ces demandes.

De confirmer l'engagement à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux en lien avec l'autorisation accordée et d'autoriser le paiement des frais afférents à l'émission des certificats d'autorisation, à l'attention du ministre des Finances du Québec.

De confirmer l'engagement de la Ville à entretenir les ouvrages pluviaux installés dans le cadre du projet de l'aménagement de la bretelle d'accès à l'Autoroute 10 Ouest et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien tel que décrit dans le *programme d'exploitation et d'entretien des ouvrages de gestion optimale des eaux pluviales*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-595

**13.3 CONSTRUCTION DE PISTES CYCLABLES - CHEMIN DES PRAIRIES -
CONTRAT SP-17-964 - DEMANDE DE PROLONGATION D'UNE
SUBVENTION ACCORDÉE PAR LE (MTMDET) - CONFIRMATION**

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

De confirmer au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) que la construction des pistes cyclables, entre Louisbourg et le CN, sur le chemin des Prairies est prévue dans le cadre du mandat SP 17 967 et se terminera au plus tard en décembre 2020. Pour la section entre le CN et Orléans, la réalisation des travaux sont prévus au programme triennal d'immobilisation en 2019.

De demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) une prolongation de l'aide financière accordée via le programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile (PAGMTAA) et de Véloce au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-596

**13.4 RÉFECTION DU STATIONNEMENT DU CENTRE SOCIOCULTUREL -
ANNULATION DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES (SP-17-1140) ET
AUTORISATION DE FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE PAR LE FONDS DE
ROULEMENT (SP-17-1065)**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'annuler le processus d'appel d'offres pour le contrat SP-17-1140 et débiter un nouveau processus d'appel d'offres pour l'exécution des travaux de réfection du stationnement en 2018.

D'accorder des dépenses supplémentaires au contrat SP-17-1065 relatives aux services professionnels en ingénierie - Réfection du stationnement du centre socioculturel, pour un montant de 5 863,73 \$, taxes incluses.

Pour le paiement de cette dépense, d'autoriser un emprunt au fonds de roulement d'un montant de 5 354,36 \$, taxes nettes, remboursable en dix (10) versements annuels, égaux et consécutifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-597

**13.5 GRILLE D'ÉVALUATION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN
ARCHITECTURE DE PAYSAGE - PARC DE PLANCHE À ROULETTES -
APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'approuver la nouvelle grille d'évaluation qui sera utilisée dans le cadre de l'appel d'offres relatif à des services professionnels en architecture de paysage pour un projet de parc de planche à roulettes, telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-598

13.6 VOIE D'ACCÈS MENANT À L'AUTOROUTE 10 OUEST - TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DU RÉSEAU DE VIDÉOTRON - ESTIMATION BUDGÉTAIRE - AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'autoriser l'estimation budgétaire soumise par Vidéotron relativement aux travaux de déplacement du réseau pour une somme de 17 493,45 \$, taxes incluses comprenant les honoraires professionnels pour la conception, la réalisation des plans et devis et des travaux, le tout conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement REG-404.

D'autoriser le directeur du génie à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, l'estimation budgétaire préparée par Vidéotron en date du 12 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-599

13.7 CONSTRUCTION DU COMPLEXE AQUATIQUE : SERVICES DE LABORATOIRE POUR CONTRÔLE DES VIBRATIONS ET DES ACTIVITÉS LORS DU BATTAGE DES PIEUX - APPROBATION DES AVENANTS

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'accorder les avenants relatifs aux services de laboratoire pour le contrôle des activités de battage des pieux et de contrôle des vibrations lors du battage des pieux confiés à la firme Groupe ABS inc. aux coûts suivants:

Mandat de contrôle des activités de battage des pieux : 32 836,86 \$, taxes incluses;

Mandat pour la mise en place, la supervision et le suivi du programme de contrôle des vibration : 13 441,96 \$, taxes incluses.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, la mairesse procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Christian Gaudette, Monsieur Michel Gervais, Madame Monique Gagné, Madame Julie Bénard, Monsieur Claudio Benedetti, Madame Sophie Allard, Monsieur Pierre Jetté, Madame Michelle Hui et Madame Sylvie DesGroseilliers.

Vote contre: Monsieur Antoine Assaf.

ADOPTÉE SUR DIVISION

15. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes
--

171205-600

15.1 SUBVENTION - DEMANDE DE SOUTIEN - ACCEPTATION

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'accorder une subvention de 400 \$ chacun pour les organismes *Groupe Scout de Brossard, Cuisines de l'Amitié, Centre de Bénévolat de la Rive-Sud, Chorale les Mélodistes* et 750 \$ en biens et services pour la *Fabrique de la paroisse La Résurrection*.

Le tout à être versé sous réserve du respect des conditions spécifiées à la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-601

15.2 DEMANDE DE RECONNAISSANCE - ASSOCIATION D'ULTIMATE DE MONTRÉAL - ACCEPTATION

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'accorder le statut d'organisme externe à l'organisme *Association d'Ultimate de Montréal*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-602

15.3 APPEL DE PROJETS POUR LA DOCUMENTATION ET LA NUMÉRISATION D'ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX - DEMANDE DE SUBVENTION

Considérant l'importance de faire connaître l'histoire de la Ville aux citoyens;

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu

D'autoriser la Direction de la bibliothèque à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'appel de projet pour la documentation et la numérisation d'éléments patrimoniaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Dépôt – documents

171205-603

16.1 COMPTES À PAYER - DU 16 AU 29 NOVEMBRE 2017 - DÉPÔT

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 16 au 29 novembre 2017, est déposée.

171205-604

16.2 DÉCISION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - CMQ-65988 - PAUL LEDUC - DÉPÔT

La décision de la Commission municipale du Québec CMQ-65988 est déposée.

171205-605

16.3 DÉCISION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - CMQ-65762 - PAUL LEDUC - DÉPÔT

La décision de la Commission municipale du Québec CMQ-65762 est déposée.

171205-606

16.4 BUDGET 2018 DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL - DÉPÔT

Les documents Étude budgétaire 2018 et Présentation PTI 2018-2019-2020 sont déposés.

17. Conseil d'agglomération

171205-607

**17.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2017 -
ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

De donner mandat à la mairesse et à son représentant pour voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171205-608

17.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DE LA MAIRESSE

La mairesse, Doreen Assaad, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 novembre 2017.

18. Levée de l'assemblée

171205-609

18.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu que la présente séance soit levée à 21 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LA MAIRESSE,

LA GREFFIÈRE,

Doreen Assaad

Joanne Skelling